

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 20 décembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par Vialis au 1^{er} janvier 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN-BELVAL, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Vialis, le 6 décembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} janvier 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Vialis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} octobre 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Vialis depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,089 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Vialis, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} octobre 2013 et le 1^{er} janvier 2014 correspond à une baisse de -0,089 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Vialis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 décembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Vialis
applicables au 1^{er} janvier 2014 (hors TVA et hors CTA)

Tarifs en distribution publique

Tarifs	Prix
Tarif Binôme	
Abonnement en €/mois	13,04
Prix proportionnel en c€/kWh	4,996
Tarif B2S	
Abonnement en €/mois	74,35
Prix proportionnel Hiver en c€/kWh	4,745
Prix proportionnel Eté en c€/kWh	4,108
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	18,15
Prix proportionnel en c€/kWh	4,774
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,36
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,871
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	7,217
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,36
Prix proportionnel en c€/kWh	7,871
Tarif Général extinction	
Abonnement en €/mois	3,36
Prix proportionnel de 1 à 233 kWh/mois en c€/kWh	9,375
Prix proportionnel de 234 à 1 395 kWh/mois en c€/kWh	8,916
Prix proportionnel au-delà de 1 396 kWh/mois en c€/kWh	6,348
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	42,38
Prix proportionnel en c€/kWh	4,975

Tarifs à souscription

Tarif à souscription journalière

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
5 333,52	567,12	381,07	39,08	36,11	38,51	35,54